



9843 - Précéder l'imam dans les gestes constitutifs de la prière

question

A la mosquée, nous voyons des gens qui anticipent sur les gestes de l'imam et ne le suivent pas. Pire, ils le devancent même parfois. Comment juger ces actes ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

D'après Abou Hourayra (P.A.a) le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit :
« l'imam n'est institué que pour servir de guide (dans la prière). Quand il a prononcé le Allah akbar (d'entrée dans la prière), faites comme lui, et ne le faites qu'après lui. Quand il s'est agenouillé, faites comme lui et ne le faites qu'après lui. Quand il a dit : **Sami'a Allah liman hamidahou** = (Allah a entendu celui qui l'a loué » - dites : **Allahoumma, Rabbanaa, laka al-hamd** - (Notre Seigneur, notre Maître, loué sois-tu ». Quand il se prosterne, prosternez-vous et ne le faites qu'après lui. S'il prie debout, faites comme lui ; s'il le fait assis, suivez-le tous ensemble. »
(rapporté par Abou Dawoud dans les présents termes. La version originale est citée dans les Deux Sahih.

Ce hadith enseigne la nécessité de suivre l'imam et nous apprend qu'il sert de guide dans les mouvements, actes et paroles de la prière. Aussi n'est-il pas permis de se démarquer de lui. Car il est préférable que les gestes du prieur soient réglés sur ceux de l'imam, les suivent et s'y conforment.

Il ne faut pas qu'il y ait un relâchement dans la succession des gestes. En effet, il a été établi dans le hadith une coordination entre les gestes de l'imam et ceux de celui qui prie derrière lui à l'aide du faa ; une conjonction de coordination qui implique l'ordre et la succession.

Le hadith indique encore qu'il est interdit de précéder l'imam. Si cela est fait délibérément, il



entraîne la nullité de la prière. Le fait de ne pas suivre l'imam immédiatement s'assimile au fait de le précéder.

L'expression **l'imam n'a été institué que pour servir de guide ...** signifie qu'on doit l'imiter et le suivre. Celui qui suit ne doit pas devancer celui qu'il suit ni agir en même temps que lui ; il doit le faire à sa suite. Allah le sait mieux.